



AVIS Demande de candidature

La Ville d'Hudson demande des candidatures pour pourvoir à un poste de brigadier scolaire, le poste est à temps partiel ou sur appel pour le service des ressources humaines

Titre : Brigadier scolaire, fonction 140
Service : Administratif
Statut d'employé : Temps-partiel ou sur appel

Le titulaire de ce poste accompagne, surveille et assure la sécurité des écoliers qui traversent aux intersections désignées lors des entrées et des sorties des écoles afin de prévenir les accidents de circulation.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Informer et renseigner les écoliers sur les règles de sécurité.
- Accueillir les écoliers et leur demander d'attendre le signal avant de traverser.
- Observer le flux de circulation et attendre le moment opportun pour l'interrompre, lors d'interruption de la circulation, lever le panneau d'arrêt portatif et se diriger vers le centre de la zone de danger de la chaussée.
- S'assurer de l'arrêt complet des véhicules et même des cyclistes.
- Donner l'autorisation de traverser aux écoliers.
- Attendre que tous les écoliers aient traversé avant de retourner à son poste de travail.
- Autoriser les conducteurs à circuler.
- Respecter la signalisation routière.
- Collaborer avec le service de police lors de situations particulières.
- Collaborer avec les autres services municipaux et intervenants externes lorsque requis.

Les tâches précitées reflètent les caractéristiques des éléments principaux des emplois identifiés et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

HABILETÉS REQUISES

- Être responsable, autonome, ponctuel, patient et méthodique.
- Bonne communication, bon jugement, gentillesse, capacité à travailler avec des enfants.
- Bonne condition physique (mobilité, vision, etc.).
- Souci du travail bien fait.

EXIGENCES/QUALIFICATIONS

La personne désirant postuler doit avoir les qualifications suivantes :

- Être disponible pour travailler à temps partiel ou sur appel principalement la semaine durant l'année scolaire (septembre à juin).
- Avoir la capacité de travailler dans tous les conditions climatiques.
- N'avoir aucun empêchement judiciaire.

Sont des atouts :

- Connaissance de la sécurité routière.
- Posséder de l'expérience de travail auprès des enfants.

TAUX SALAIRE :

Selon la présente convention collective.

CONDITIONS :

La Ville met à la disposition du brigadier l'équipement suivant : veste de sécurité, panneau d'arrêt, sifflet et trousse de premiers soins.

HEURES DE TRAVAIL :

Du lundi au vendredi en fonction des heures de classe; le total des heures travaillées dans une journée est réparti sur plusieurs périodes (matin et soir); Horaire variable, aucun minimum garanti.

****Toute personne intéressée à postuler doit faire parvenir sa demande accompagnée de son curriculum vitae avant 16 h, le 14 janvier 2022 à Ville d'Hudson, 481 Main, Hudson (Québec) J0P 1H0 ou par courriel à emplois@ville.hudson.qc.ca ****